

2023/2024

UNIVERSITÉ
SAVOIE
MONT BLANC



KIT DE SURVIE DE L'ÉTUDIANT À L'ÉTRANGER



VOS PAPIERS D'IDENTITÉ : CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ, PASSEPORT, VISA

Les formalités dépendent de la durée de votre séjour et du pays dans lequel vous allez partir. Pour connaître la réglementation et les procédures dans le pays de votre choix, veuillez vous renseigner auprès de l'ambassade ou du consulat du pays dans lequel vous allez séjourner.

Dans les pays de l'Union Européenne (UE), vous pouvez voyager avec une carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité. Cependant, dès lors que vous quittez le territoire de l'UE, votre passeport devient obligatoire.

Un visa peut être exigé pour entrer dans certains pays. Celui-ci vous sera délivré par l'ambassade ou le consulat étranger établi en France. Selon les destinations, vous devrez fournir des documents à l'appui de votre demande : formulaire, photographie, extrait de casier judiciaire, relevé bancaire, billet de transport aller et retour, justifier que vous disposez de suffisamment de ressources pour vivre dans le pays...etc. Pour cela, contacter en France l'ambassade du pays de votre séjour afin de connaître le titre de visa à demander.

CONSEILS UTILES :



Veillez à ce que votre carte d'identité et/ou votre passeport soient valides pendant toute la durée de votre séjour. Certains pays vous demanderont un passeport valable 6 mois après la date de votre retour. Si vous restez longtemps, vous pourrez le renouveler/prolonger sur place.



Ces démarches peuvent prendre plusieurs semaines, il est important d'anticiper !



Attention à ne pas partir avec un « visa tourisme », mais bien avec un « visa d'études » ou un « visa de stages ». Attention, dans certains pays (Russie, Chine par exemple), le statut de stagiaire n'est pas reconnu.



Avant de partir, pensez à conserver une copie de vos pièces d'identité dans votre boîte e-mail. En cas de vol ou de perte de vos papiers, vous pourrez y accéder facilement, de n'importe où, afin de prouver votre identité.



Plus d'infos sur le site internet du [MAEDI](#).





CONSEILS AUX VOYAGEURS : CONDITIONS SANITAIRES ET SÉCURITAIRES



CONSIGNES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Avant de voyager dans un pays étranger, il est important de se renseigner sur les questions sanitaires et sécuritaires dans ce pays. Pour cela, le Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International publie des **cartes de vigilance actualisées en temps réel**, où 4 zones sont identifiées :

- Zone rouge : formellement déconseillée
- Zone orange : déconseillée sauf raison impérative
- Zone jaune : vigilance renforcée
- Zone verte : vigilance normale

PROCÉDURE DE L'USMB POUR LES DÉPARTS À L'ÉTRANGER

Sur la base de cet outil, et dans le contexte international actuel, l'Université Savoie Mont Blanc a mis en place une procédure pour les mobilités à l'étranger :

1

Avant toute candidature pour une mobilité, consulter le site du MAEDI pour connaître :

- la classification du pays ou de la zone où doit se dérouler le stage (rubrique Conseils aux voyageurs du Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International – MAEDI)
- Les conditions d'entrée et de séjour et les questions sécuritaires dans le pays d'accueil sur le site de l'Ambassade de France du pays d'accueil et sur le site du MAEDI.



Pour votre sécurité, sachez que les déplacements en zones rouges et oranges sont et seront formellement interdits.

Notez qu'à tout moment, une zone peut basculer d'un état de vigilance à un autre. En cas de basculement en « zone rouge » ou en « zone orange » :

- avant le départ : la mobilité sera annulée
- pendant le séjour : la mobilité sera immédiatement suspendue

2

Avant votre départ, s'inscrire impérativement sur Ariane. Ariane vous permet, lorsque vous effectuez un voyage ou une mission ponctuelle, de vous signaler gratuitement et facilement auprès des représentations locales du Ministère des Affaires étrangères. Vous recevrez alors les alertes du Ministère relatives au pays dans lequel vous serez.

3

A votre arrivée sur place, se faire connaître du consulat de France le plus proche de chez vous et indiquer vos coordonnées sur place (adresse et numéro de téléphone de contact sur place).

4

Toujours rester en contact avec l'Université Savoie Mont Blanc : tenez-nous informés de toute difficulté que ce soit. Si un problème majeur arrive dans le pays où vous effectuez votre mobilité (catastrophe naturelle, attentat...), mettez-vous immédiatement en relation avec nous pour nous dire que vous et vos camarades allez bien.





SANTÉ ET ASSURANCE À L'ÉTRANGER : BIEN SE COUVRIR, C'EST IMPORTANT !

ASSURANCE MALADIE : ÊTES-VOUS BIEN PROTÉGÉ-E ?

Les formalités dépendent de la durée de votre séjour et du pays dans lequel vous allez partir. Vous êtes inscrit-e à la sécurité sociale étudiante, les démarches à effectuer dépendent de votre destination :

- **DANS UN PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE OU EN NORVÈGE, ISLANDE, LIECHTENSTEIN OU SUISSE :** un mois avant votre départ, vous devrez vous procurer la **Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM)** auprès de votre centre de Sécurité Sociale. Elle vous permet de ne pas avancer les frais médicaux pour des soins effectués dans le secteur public. Elle est gratuite et valable deux ans. Sur présentation de cette carte, vous n'aurez pas à faire l'avance de frais mais seulement de la part non prise en charge par la sécurité sociale.

Si vous ne disposez pas de cette carte, vous devrez avancer tous vos frais, conserver l'ensemble des factures et justificatifs que vous enverrez au Centre National des Soins à l'Etranger. S'il donne un avis favorable à votre dossier (délai de traitement entre 3 et 6 mois), vous serez remboursé-e, mais uniquement sur la base des tarifs de la sécurité sociale française.

- **AU QUÉBEC :** compléter le formulaire SE401 Q106 (mobilité étude) ou le formulaire SE401 Q104 (mobilité stage) et le faire signer avant votre départ par l'USMB puis par votre sécurité sociale française. A votre arrivée, muni-e de ce formulaire, vous devrez vous adresser à la Régie d'Assurance Maladie du Québec (RAMQ) pour obtenir la **Carte Soleil**. Cette carte est valable si vous consultez dans le secteur public et vous permettra de bénéficier de l'assurance maladie, de l'assurance hospitalisation et de l'assurance médicaments du Québec, sans payer de cotisation supplémentaire. Elle s'utilise ensuite comme la carte vitale ou la CEAM.

- **AUTRES PAYS :** votre prise en charge dépend pays par pays des accords signés avec la France. La protection sociale que vous pouvez obtenir par le régime français de sécurité sociale pour les soins de santé qui pourront vous être dispensés dans le pays où vous allez étudier est **limitée** : elle ne concerne que les **soins inopinés et les soins d'urgence**. En outre, vous devrez payer tous les frais médicaux sur place, avant d'en demander le remboursement, qui sera forfaitaire et limité aux tarifs français.



Bon à savoir : Tous les soins et produits ne donnent pas lieu systématiquement à remboursement !

CONSEILS UTILES :



Souscription d'une assurance santé internationale fortement recommandée quelle que soit votre destination : Même si vous êtes couvert-e par la Sécurité sociale, les tarifs de soins dans votre pays d'accueil peuvent être largement supérieurs à ceux pratiqués en France. La différence reste à votre charge et peut être très importante ! C'est pourquoi il est préférable de souscrire une assurance santé avec une couverture internationale. Cette assurance prendra en charge la différence entre le remboursement de la sécurité sociale et vos frais réels. Vous pouvez vous renseigner auprès de votre mutuelle étudiante (voir les coordonnées ci-dessous) ou bien d'une compagnie d'assurance privée prévoyant une protection sociale. Mais ne négligez pas cela, c'est pour votre confort !



N'hésitez pas à faire un check-up complet avant votre voyage !



SMERRA :

123 rue Michaud, 73000 Chambéry - 04 79 33 34 34
4 rue St François Sales, 74000 Annecy - 04 50 52 99 35
smerra.fr

LMDE :

68 Rue Freizier, 73000 Chambéry - 04 79 75 10 96
4 Rue Jean Jaurès, 74000 Annecy - 09 69 36 96 01
lmde.fr



ÊTES-VOUS À JOUR DE VOS VACCINS ?

En fonction de votre destination, **des vaccinations sont nécessaires et parfois obligatoires pour des séjours à l'étranger**. Même non obligatoires, elles sont utiles pour vous protéger contre des maladies graves. Il est important de vous informer assez longtemps avant votre départ sur ce qui est recommandé selon votre destination :

- Institut Pasteur : [application Météis](#) vous permettant de visionner la liste des vaccinations recommandées et obligatoires ainsi que des recommandations en fonction de votre destination
- Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International (section Santé des fiches pays dans la rubrique [Conseils aux voyageurs](#)).

Centres de vaccination internationale :

CHAMBERY : Espace de Santé Publique de Chambéry - Hôpital de Chambéry - Place François Chiron - Bâtiment Ste Hélène - 2e étage - BP 1125 - 73011 Chambéry Cedex - Tél : 04 79 96 51 31.

ANNECY : Centre Hospitalier Annecy Genevois 1 avenue de l'hôpital - Metz-Tessy - BP 90074 - 74374 Pringy Cedex - Tél : 04 50 63 65 65

ASSURANCE RAPATRIEMENT

Elle vous permet d'être assuré-e en cas de rapatriement sanitaire, maladie ou accident grave. Cette précaution n'est pas obligatoire mais **fortement recommandée** lorsque l'équipement hospitalier du pays où vous allez séjourner est insuffisant.

RISQUE ACCIDENT DU TRAVAIL

Vous êtes étudiant-e en France et vous partez effectuer un stage à l'étranger. Pour cela, la convention de stage signée par votre entreprise d'accueil, votre université d'origine et vous-même est indispensable car elle vous couvre en cas d'accident sur votre lieu de travail. Vérifiez toutefois que ceci est bien précisé dans les clauses et que votre protection est garantie.

ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

Celle-ci est **obligatoire** pour couvrir tout dommage dont vous pourriez être responsable. Vérifiez auprès de votre compagnie d'assurances les conditions exactes de votre couverture, car certaines ne proposent pas les extensions à l'étranger.

CONSEIL UTILE :



Les contaminations par l'eau, les moustiques et les relations sexuelles peuvent être évitées. Renseignez-vous ! Protégez-vous !





BIEN PRÉPARER SA MOBILITÉ, C'EST AUSSI BIEN ÉVALUER SON BUDGET !

Le coût de la vie n'est pas le même d'un pays à l'autre. C'est pourquoi, il est **très important de bien évaluer votre budget avant de partir** pour ne pas vous mettre dans une situation délicate.

Quelques postes de dépenses auxquels vous devez penser : **transport de la France vers votre pays de mobilité, visa, loyer + charges, nourriture, transports locaux, achat d'éventuels livres universitaires, téléphonie, assurances...**



BON À SAVOIR...

• **Retraits et paiements à l'étranger** : parfois, vous serez obligé d'ouvrir un compte bancaire dans le pays où vous résiderez. Si tel n'est pas le cas, vous pourrez effectuer vos paiements et retraits de votre compte français. Renseignez-vous toutefois bien auprès de votre banque pour connaître les tarifs des frais bancaires pour des retraits et/ou paiement à l'étranger. Certaines banques proposent des services permettant de s'exonérer des commissions bancaires sur les paiements, retraits et virements effectués à l'étranger.



Dans certains pays par exemple, les loyers doivent être payés en liquide. Si vous ne vous renseignez pas auparavant, les frais liés aux retraits d'argent peuvent être une mauvaise surprise si vous n'avez pas anticipé ces frais bancaires !

• **Téléphonie** : Si votre forfait téléphonique ne vous permet pas de téléphoner de/à l'étranger, n'utilisez pas votre carte SIM française, car vous risquez d'être rapidement hors-forfait. Pour faire des économies, achetez une carte SIM sans engagement dans le pays où vous résiderez pour passer vos appels locaux. Pour cela, n'oubliez pas de débloquer votre téléphone avant de partir ! Sinon, Skype, WhatsApp, Google Hangouts ou Viber sont autant d'applications gratuites pour vos communications depuis l'étranger.

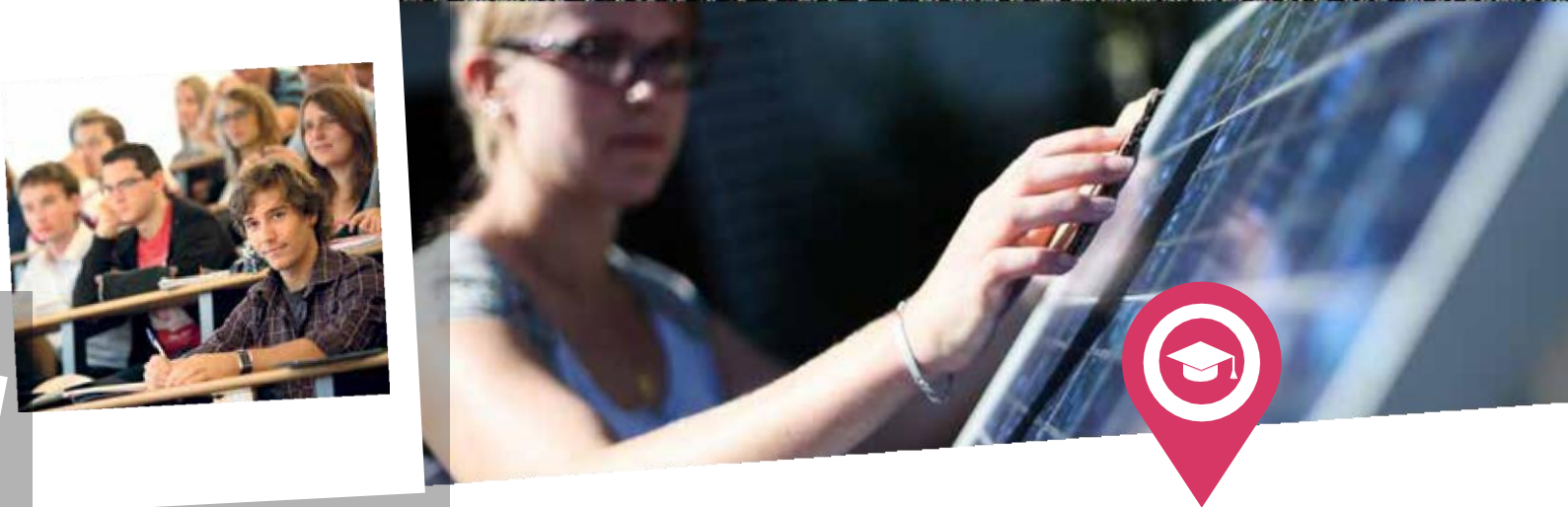
• **Livres universitaires** : Généralement en France, le matériel de cours est fourni par l'enseignant durant la formation sans besoin supplémentaire particulier. Dans de nombreux pays, des livres supplémentaires sont requis et obligatoires afin d'approfondir les théories abordées en cours.

EN CAS DE DIFFICULTÉS FINANCIÈRES...

... n'attendez pas que la situation se dégrade et prenez contact avec une assistante sociale de l'USMB :

<https://www.univ-smb.fr/espace-etudiant/sante/>





RAPPEL SUR LES AIDES À LA MOBILITÉ ET DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Pour faciliter vos études à l'étranger, il existe plusieurs dispositifs de bourses de mobilité gérés par la Direction des Relations Internationales (DRI) de l'Université Savoie Mont Blanc :

- **Erasmus+** financée par la Commission Européenne
- **BRMIE** financée par la Région Rhône-Alpes
- **Aide à la Mobilité Internationale (AMI)** financée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (pour boursiers sur critères sociaux uniquement).



Il est bien entendu que ces bourses attribuées en fonction de votre situation personnelle, de la nature de votre séjour et de votre destination ne sont que des aides à la mobilité et n'ont aucunement vocation à financer la totalité de votre mobilité.

Une fois uniquement que vous aurez pris connaissance des critères d'éligibilité, de la procédure d'attribution et des critères d'arbitrages, vous pourrez vous connecter sur le logiciel MoveON à partir du site internet de l'USMB lors des périodes de candidature. Une fois votre candidature acceptée, il vous sera demandé de fournir plusieurs documents (à télécharger à partir du site) avant et après votre séjour pour constituer votre dossier et recevoir votre bourse.



Toutes les informations relatives à ces bourses sont sur le site de l'USMB > rubrique International > Partir à l'étranger > Etudiants > puis « Stages » ou « Etudes » en fonction de votre cas.

Le tableau ci-dessous récapitule les documents à transmettre à la DRI pour compléter votre dossier de bourse :

	ÉTUDES	STAGES
BOURSE ERASMUS+ de la Commission Européenne	• Contrat de mobilité Erasmus+ Etudes • Attestation de début de séjour • Attestation de fin de séjour Erasmus+ • Rapport participant Erasmus+ • RIB • Test de langue facultatif avant et après la mobilité (cf p.8)	• Contrat de mobilité Erasmus+ Stage • Contrat pédagogique pour les mobilités de stage Erasmus+ • Attestation de début de séjour • Attestation de stage (fin de séjour) • Rapport participant Erasmus+ • RIB • Test de langue facultatif avant et après la mobilité (cf p.8)
BOURSE BRMIE de la Région Rhône-Alpes	• Certificat de présence (début de séjour)* • en fin de séjour : l'original du certificat final* • Rapport de fin de séjour • Notification définitive de bourse du CROUS de l'année n ou n-1 (si vous êtes boursier sur critères sociaux) • RIB *NB : si vous êtes en stage et que l'adresse de votre employeur ne figure pas sur ces certificats, une carte de visite de votre employeur signée vous sera demandée.	
BOURSE AMI du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	• la notification définitive de la bourse CROUS de l'année n • un RIB • en début de séjour : l'original de l'attestation de début de séjour • en fin de séjour : l'original de l'attestation de présence (fin de séjour)	

DÉMARCHES PÉDAGOGIQUES : BON À SAVOIR



RECONNAISSANCE DES ÉTUDES À L'ÉTRANGER

La période de mobilité à l'étranger compte pour l'obtention du diplôme : vous ne perdez pas d'année en étudiant à l'étranger. Pour être validé, le séjour fait l'objet d'un contrat d'études signé avant le départ, entre votre enseignant responsable à l'Université Savoie Mont Blanc, celui de l'université partenaire à l'étranger et vous-même.

Au retour, le relevé de notes obtenu dans l'université partenaire doit être présenté au bureau des relations internationales de votre composante. Les notes obtenues dans l'université étrangère seront retranscrites en utilisant les grilles de conversion des notes des 2 établissements.

NIVEAU DE LANGUE ET PRÉPARATION LINGUISTIQUE

Pour profiter pleinement du séjour à l'étranger, il est souhaitable de posséder un niveau de langue suffisant. Certaines composantes demandent aux étudiant-e-s de passer un contrôle de niveau de langue ou tiennent compte des résultats obtenus au cours du cursus universitaire.

Certaines universités partenaires – notamment anglophones – demandent un niveau de langue, attesté par une certification (TOEIC, TOEFL). Ces tests donnent une évaluation chiffrée de la connaissance de la langue.

Le Test Of English as a Foreign Language (TOEFL) est souvent indispensable pour l'admission dans les universités anglophones nord-américaines et australiennes.



SPÉCIFICITÉ DU PROGRAMME ERASMUS+ : PLATEFORME EU Academy ET TESTS DE LANGUE :

Une fois sélectionné-e pour partir en mobilité-études ou en mobilité-stage ERASMUS+, **vous avez la possibilité d'effectuer un test de langue gratuit avant votre départ** (13 langues proposées dont l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien) sur la [plateforme EU Academy](#).

A l'issue de ce test, si votre niveau de langue est inférieur au niveau requis par l'établissement, vous aurez la possibilité de vous mettre à niveau avant de partir grâce à des cours gratuits en ligne, dont les licences seront nominatives.

A l'issue de la période de mobilité, un second test de langue vous sera éventuellement demandé pour évaluer le niveau acquis. Ce test est facultatif et n'engage pas le versement du solde de la bourse.



Ce suivi linguistique est intégralement subventionné par l'Union Européenne.

Pour un maximum de bénéfices, il est important que vous effectuiez les tests dans les délais et que vous suiviez les cours régulièrement.





CHECK-LIST AVANT DÉPART



Afin de vous installer dans votre nouveau pays d'accueil en toute sérénité, voici une petite liste de ce qu'il ne faut pas oublier (liste non exhaustive) :

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS À METTRE DANS VOS BAGAGES

- votre contrat d'études signé ou votre convention de stage, vos attestations d'arrivée et de fin de séjour. D'une manière générale, prenez avec vous tous les papiers que l'université d'accueil vous a demandé d'apporter. (cf p.7)
- votre carte d'étudiant de l'Université Savoie Mont Blanc. Elle pourra vous être demandée à votre arrivée, dans votre université d'accueil.
- votre carte d'identité et/ou passeport et visa si nécessaire. Vérifiez également leur date de validité. (cf p.2)
- votre carte européenne d'assurance maladie (Europe) ou le formulaire nécessaire à l'obtention d'une assurance maladie (SE401Q106 au Québec). Il vous faudra également contacter votre mutuelle ou votre assurance afin qu'elle couvre l'ensemble de vos dépenses médicales pendant votre séjour (cf p.4-5)
- votre carte bancaire et de l'argent liquide. Si les cartes bancaires sont pour la plupart internationales, pensez tout de même à avoir un peu d'argent liquide avec vous pour parer aux imprévus.



Prévoir un classeur dans lequel vous mettrez tous vos documents, cela vous évitera de les perdre !

N'OUBLIEZ PAS NON PLUS DE :

- réserver vos billets de train ou d'avion à l'avance pour avoir des tarifs avantageux. Prenez toutefois une assurance annulation, cela peut être utile ! Prévoyez d'arriver quelques jours avant le début des cours pour repérer la ville, l'université, les lieux de rendez-vous...
- vous loger : soit un logement pérenne pour la durée de votre séjour, ou a minima un hébergement pour vous dépanner les premiers jours avant que vous ne trouviez votre bonheur.
- vous renseigner sur les différentes associations étudiantes en charge de l'intégration des étudiants internationaux, car elles proposent souvent des parrainages, tandem et diverses activités.
- vérifier auprès de votre opérateur téléphonique que votre portable fonctionne à l'étranger. Une fois sur place, vous pourrez acheter une carte sans forfait et rechargeable pour appeler dans votre nouveau pays, ce qui sera bien moins coûteux.
- prévoir une petite pharmacie de voyage, cela peut toujours dépanner !
- votre appareil photo pour immortaliser tous ces moments inoubliables que vous ne manquerez pas de vivre !





SE LOGER À L'ÉTRANGER

N'hésitez pas à contacter le service des relations internationales de l'université d'accueil pour les questions relatives au logement. Les collègues pourront vous donner des conseils sur les résidences universitaires (même si les places sont bien souvent limitées) ou bien parfois vous communiquer une liste d'adresses utiles.

Notez tout de même qu'il est parfois difficile de trouver un logement dans les villes universitaires, alors plus tôt vous le ferez, plus vous optimiserez vos chances de trouver ce que vous cherchez !

Si vous préférez chercher un logement une fois sur place, prévoyez tout de même un hébergement peu onéreux (auberge de jeunesse...) pour vous dépanner les premiers jours.

QUELQUES CONSEILS SIMPLES POUR UN MAXIMUM DE BÉNÉFICES

- Renseignez-vous sur les services proposés par votre université à l'étranger en termes d'accueil (navette aéroport, pack linge à votre arrivée, semaine d'intégration, parrainage...) car chacune a ses propres services.
- Ne restez pas toujours entre Français si vous souhaitez progresser en langues étrangères.
- Mélangez-vous avec les étudiants du pays : activités sportives ou culturelles, associations, colocation... tous les moyens sont bons !
- Profitez de l'occasion pour échanger avec tous les autres étudiants internationaux pour découvrir leur culture.
- Voyagez pour découvrir d'autres horizons.

MOBILITE INTERNATIONALE : QUELLE PLUS-VALUE POUR VOUS ?

- ➡ **Universitaire** : Le séjour d'étude et le stage à l'étranger comptent pour votre diplôme = Vous ne perdez pas d'année dans votre cursus.
- ➡ **Professionnelle** : Travail en milieu interculturel, connaissance d'un pays, maîtrise d'une langue étrangère
- ➡ **Personnelle** : Apprendre à mieux se connaître.
Qualités développées : flexibilité, autonomie, capacité à prendre des initiatives, confiance en soi...

🔍 Une expérience internationale boostera votre CV et facilitera votre insertion professionnelle, alors pourquoi s'en priver ?



ET POUR ALLER PLUS LOIN....



DEUX ÉTUDIANTS DE L'USMB VOUS RACONTENT...



Laura, partie étudier en
Finlande

"A la suite d'un DUT GEA obtenu en 2014 à l'IUT d'Annecy, j'ai décidé de compléter ma formation avec du commerce international en m'envolant 8 mois en Finlande. Je suis partie dans le cadre d'Erasmus en réalisant un DUETI à l'Université des Sciences Appliquées de Vaasa ! Le système universitaire finlandais est très différent du système français. L'implication des étudiants est bien plus importante en Finlande, il y a pas mal de lecture personnelle à faire pour les cours. Cependant, j'ai été libre de choisir tous les cours qui m'intéressaient sans aucun problème ! C'est un réel avantage.

J'ai vécu des expériences incroyables, j'ai saisi des opportunités que je n'aurais jamais eues en France. Comme partir 3 semaines sur un tournage en Argentine, encadrer des étudiants lors d'un voyage en Laponie, intégrer un groupe de musique et faire des concerts...

Le conseil que je peux vous donner : mélangez-vous aux locaux, c'est la meilleure façon de vivre son Erasmus ! Déconnectez-vous des groupes Erasmus et des étudiants français. Et osez ! "

"Une aventure.

Dans ce beau pays d'Écosse, j'ai vécu une aventure. Une aventure linguistique, une aventure humaine, une aventure personnelle. Quel lègue ? Une expérience singulière qui me dote d'outils pour toute une vie. Alors, pour tous ceux qui veulent partir et s'engager une année ou un semestre, je n'ai qu'un conseil à vous donner, foncez ! Mais n'oubliez pas d'être humaniste, curieux et vrai. Donner d'abord pour recevoir ensuite ! Aujourd'hui, l'Europe est plus que jamais une union à deux visages, idolâtrée par certains et détestée par d'autres. Mais ce qui est certain, c'est que le programme Erasmus est capable de révéler le plus beau visage de cette Europe."



Valentin, parti étudier
en Écosse

QUELQUES SITES INTERNET UTILES

- Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International (MAEDI), rubriques : [Conseils aux voyageurs](#), [Documents de voyage](#), [Cartes de vigilance](#), [Annuaire des ambassades et consulats français à l'étranger](#), [Ariane](#), [Services aux citoyens](#)
- Institut Pasteur : [Application MétiS](#)
- Erasmus+ : [Plateforme EU Academy](#)
- Université Savoie Mont Blanc : [Partir à l'étranger](#)
- Mutuelles étudiantes : [SMERRA](#), [LMDE](#)





www.univ-smb.fr/international

ANNECY-LE-VIEUX ■ CHAMBÉRY/JACOB-BELLECOMBETTE ■ BOURGET-DU-LAC



Erasmus+

+33 479 758 570
www.univ-smb.fr

